

**COMITE DE QUARTIER  
de Rothéneuf-Le Pont**

Maison de quartier  
Rue Mac Donald Stewart

35400 SAINT-MALO  
Tél. 06 81 82 04 26  
<http://www.saint-malo-rotheneuf.com>  
[rotheneuflepont@gmail.com](mailto:rotheneuflepont@gmail.com)



**ASSEMBLEE GENERALE  
Comité de Quartier de Rothéneuf-le Pont  
Mardi 2 NOVEMBRE 2021**

**Présents :**

|                 |                     |
|-----------------|---------------------|
| Noëlle MERON    | Présidente          |
| Pierre LE HERAN | Vice-Président      |
| Yveline FOUCAUD | Trésorière          |
| Fabienne MOREAU | Secrétaire          |
| Roger NOBILET   | Trésorier Adjoint   |
| Mireille Morice | Secrétaire Adjointe |
| Pierre LACAN    | Administrateur      |

**Représentants de la Mairie :**

- M. Le Maire Gilles Lurton,
- M. Perrin - Adjoint en charge de la vie urbaine, politique des quartiers, circulation douce, développement fibre optique et ressources en eau
- Mmes Le Rouillé, Bugaleta-Bouvier, M. Hardoin – Conseillers municipaux référents du quartier
- M. Nivot – Directeur des Services Techniques Municipaux

Dans le respect des conditions sanitaires, liées à la conjoncture Covid (Pass sanitaire), la Présidente Mme MERON ouvre la séance à 18h45, souhaite la bienvenue à l'assistance et remercie de leurs présences M. le Maire et les Elus.

La Présidente précise qu'en 2020 l'Assemblée générale prévue le 3 novembre 2020 n'a pas pu avoir lieu les salles municipales ayant été refermées en octobre.

Ordre du jour :  
Présentation du Rapport d'activité  
Présentation du Rapport financier  
Election du CA  
Questions diverses

Présentation par la Présidente du Rapport d'activité sur les 2 dernières années 2019-2021

**RAPPORT D'ACTIVITE 2019 – 2020**

Voir en pièce jointe

**Le Rapport d'activité est adopté à l'unanimité.**

Présentation par la Trésorière Yveline FOUCAUD, du Rapport Financier

## RAPPORT FINANCIER

Voir en pièce jointe

**Le Rapport financier est adopté à l'unanimité.**

## ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

3 personnes sont sortantes :

Pierre Le Héran, Vice-Président, se représente  
Roger Nobilet, Trésorier Adjoint, se représente  
Pierre Lacan, administrateur, se représente.

La Présidente demande si des personnes souhaitent se présenter. Aucun candidat ne se manifeste. Le CA est reconduit en l'état et se réunira ultérieurement pour constituer son Bureau.

## QUESTIONS DIVERSES

La Présidente donne la parole à M. Gilles LURTON Maire de St Malo.

Monsieur le Maire remercie chaleureusement :

- Tous les membres du Comité de Quartier, notant une équipe soudée qui a su continuer son fonctionnement courant, malgré les conditions actuelles,
- La municipalité qui a aidé à l'organisation des manifestations, telles que le Marché des Créateurs,
- Les adjoints et conseillers municipaux qui établissent des comptes-rendus extrêmement précis des réunions de commissions...

Il promet d'accuser réception à toutes les demandes, notamment celles reçues par écrit.

**M. le Maire reprend les questions qui avaient été transmises en amont par le Comité de Quartier**

**1) Fibre optique** : toujours inexistante rue de la Roche.

*Réponse : Orange s'est engagé à équiper tout Saint-Malo pour le 31 Décembre 2022. Il reste à Rothéneuf, 287 logements à équiper sur les 1258 existants.  
M. Perrin adjoint en charge du développement de la fibre optique suit le dossier.*

**2) Travaux prévus à Rothéneuf** :

- Rue de la Roche et rue de la Baie : *les nids de poule seront renfloués*
- Près de l'Escalier des Pêcheurs : ruissellement d'eau. *La végétation sera enlevée, car après vérification et expertise, l'ouvrage est en bon état et l'eau ne pénètre pas.*
- Bd St-Michel des Sablons, à la hauteur de la rue des Patelles : *installation d'un plateau ralentisseur entre le 8 et le 26/11/2021 réclamé depuis longtemps par les riverains pour limiter la vitesse.*
- Rues Abbé Fouré et Tristan Corbière : *travaux d'assainissement pour la séparation des réseaux à partir du 15/11.*
- Eclairage public : *Les éclairages publics seront renouvelés progressivement en éclairages à led dernière génération comme dans la rue du Cdt l'Herminier. Ces éclairages à led permettent de moduler l'éclairage selon l'heure et de faire des économies.*
- Bd St-Michel des Sablons à la hauteur de l'Allée des Dames de Porcaro : *installation d'un plateau pour ralentir la circulation avant l'arrivée dans le bourg.*

- Sentier de la Pointe du Christ : *Suite à la mise en place d'un pâturage équin, il n'était plus possible d'emprunter le sentier entre la Pointe du Christ et Notre Dame des Flôts. Un accord devrait être trouvé avec le département pour permettre un passage sur ce terrain.*
- Rue du Havre – sortie St Malo vers les Ilôts, *un cheminement piétonnier et cyclable est prévu côté nord de la chaussée (à gauche) ainsi que la réfection du parking devant l'école de voile.*
- GR 34 - sentier des douaniers : coupure à hauteur de Notre Dame des Flots. *Une passerelle sera installée sur le site pour pouvoir assurer la continuité du chemin - secteur Natura 2000.*
- Rue du Bignon au début de la rue, côté Pont : *les chicanes sont trop proches, depuis la suppression des coussins berlinois. Une équipe de la Mairie se rendra sur place pour constater.*
- Parking Rue du Commandant l'Herminier, près de la boulangerie : *un aménagement du sol est envisagé pour éviter les flaques d'eau par temps de pluie*

### **3) Constructions**

En Octobre 2019, un sondage sur les constructions à Saint-Malo révélait que 83 % des habitants étaient insatisfaits, souhaitant une nouvelle approche de l'urbanisme avec la notion de « bien logé ». Malgré cette demande, à la prise de fonction du nouveau maire, il était difficile d'arrêter les permis de construire déposés, sans risquer des procédures au Tribunal Administratif.

La mise en place d'une Charte de la Construction, concernant les matériaux, l'environnement et un écrit confirmant le respect de la charte par les promoteurs avant tout dépôt de demande de permis de construire, s'avérait nécessaire. Cette dernière proposition a reçu une bonne écoute de la part des promoteurs et des architectes plutôt que de se voir refuser un projet.

Plusieurs réunions ont eu lieu à ce sujet.

#### **Frange Sud de Rothéneuf (voir article OF ci-joint du samedi 13 novembre 2021)**

L'association de Rothéneuf Environnement ayant gagné les 2 recours (loi sur l'eau et loi sur la construction), les projets de 3<sup>ème</sup> voie et ses constructions autour sont abandonnés définitivement. La 3<sup>ème</sup> voie est en effet interdite selon les jugements de Novembre 2020 et du 4 Février 2021.

Dans le nouveau projet présenté par la Mairie, les zones humides seront sanctuarisées. Une réserve naturelle sera créée avec des passerelles surplombant les zones humides et des cheminements piétonniers et cyclables contourneront ces zones. Ce projet permettra aux habitants de s'y promener.

Dans les zones constructibles référencées en gris sur le secteur des 3 cheminées seulement 80 à 100 logements seront construits, en grande majorité du pavillonnaire. Quelques immeubles seront toutefois construits le long de la rue MD Stewart ce sera du R+1+combles, comme aux 2 cheminées et sur le secteur du Pont une dizaine de logements.

Ces dossiers sont suivis par des Cabinets d'Etudes externes, en concertation avec la Mairie et ses services, afin de valoriser le cadre environnemental.

**Précision de M. le Maire** : le PLU de toute la ville devra être modifié, si possible pour fin 2022. Dans cet engagement, une étude patrimoniale y sera jointe. La municipalité souligne que le patrimoine de pavillons de qualité doit être préservé dans certains quartiers. A cet effet, un Cabinet d'études a effectué quelques parcours à pied pour le répertorier. M. le Maire précise qu'aucun permis de construire de bâtiments à immeubles n'a été accordé dans le secteur de Rothéneuf depuis la mise en place de la nouvelle municipalité.

## Questions et remarques des habitants présents :

### CIRCULATION trop dense et trop rapide dans :

le Secteur Manoir de Limoelou et Bastide :  
nécessité d'apaiser la circulation. Les GPS des camping-cars indiquent de passer par cette route pour rejoindre le centre bourg et les rochers sculptés.

*Les solutions envisagées sont minimales. Des radars pédagogiques à mettre en place - augmenter la largeur de la rue mais les possibilités sont restreintes - un travail de réflexions à mettre en place pour guider les camping-cars.*

Rues du Petit Port, des Petits Mousses et de la Tour du Bonheur :

*Signalisation à revoir pour limiter l'engagement des voitures dans ce secteur.*

Boulevard de Rothéneuf : trop de vitesse dans la ligne droite après le garage entraînant des nuisances sonores.

*Des contrôles radars seront effectués.*

### LE STATIONNEMENT

Secteur rue du Bonheur : stationnement anarchique. Des camping-cars et des vans y stationnent chaque week-end, bien que la situation se soit améliorée avec les travaux effectués.

*La signalisation est à revoir auprès du parking.*

Impasse du Morse :

*le parking a été fermé volontairement car de nombreux camping-cars s'y installaient,*  
Boulevard de Rothéneuf : les trottoirs sont occupés en permanence par les voitures.

*Des obstacles ou arbres sont à prévoir pour empêcher ces stationnements anarchiques qui sont très gênants pour les piétons.*

Précision : Une concertation sur le stationnement dans toute la ville est en cours par la Mairie et notamment pendant l'été sur le secteur de Rothéneuf.

### DIVERS

Secteur de La Varde :

- Aire de Jeux du Nicet : *des jeux pour très jeunes enfants (2- 3 ans) seront installés avant la saison 2022.*
- Le Fort d'ARBOULE sera ouvert au public. Des travaux sont prévus en 2022/2023 (passerelle et chemin dans les douves) en concertation avec le Conservatoire du Littoral, l'Etat s'engageant à hauteur de 700 000 €.

Secteur Bourg de Rothéneuf :

- Importantes fientes de pigeons le long du mur de l'Eglise
- Les Boîtes aux Lettres près de la Pharmacie et de la Boulangerie viennent d'être enlevées, ce qui est un souci pour la population ayant du mal à se déplacer., La Poste raisonne en terme de rentabilité, la Mairie va intervenir.

**« Suite à l'intervention de la Mairie, la boîte aux lettres près de la Boulangerie a été remise en service. »**

- L'Hôtel Terminus a été vendu, quel est son devenir ?

Réponse : *la Mairie n'a reçu aucune demande de démolition ou rénovation. Pas de projet déposé pour le moment, la Mairie va être vigilante.*

Secteur du Davier :

- Question sur la voile légère pourquoi ne peut-on pas mettre des dériveurs au dessus de la cale ?

Réponse : *la nouvelle descente vers la plage du Minihic est réservée aux piétons et véhicules de secours. La nouvelle municipalité est prudente sur l'avenir de cette cale décidée par Saint-Malo Agglomération lors de la précédente mandature.*

*L'association des Amis de l'Allée de la Crôlante se montre cependant satisfait car moins de fréquentation dans leur rue, depuis la création de cette cale.*

- Les habitants de cette allée souhaiteraient des containers de recyclage enterrés sur le parking du Davier, des personnes déposent régulièrement des déchets dans leurs poubelles: l

*La question sera posée à Saint-Malo Agglomération, en charge des ordures ménagères.*

- Les dunes, côté droit, près du Boulevard John Kennedy sont désormais protégées.
- Qu'en est-il du projet d'aménagement ou déménagement de la Maison Médicale des Fontenelles ?

Réponse : *Toujours à l'étude.*

Plage du Val : le terrain entre la plage du val et la rue du Bénétin nécessiterait un entretien.

Rue de la Teisserie : la maison dite « maison des chats » se délabre. Celle-ci aurait été vendue à une association de protection animale parisienne . La Mairie tente d'établir des relations avec les notaires et n'a pas exercé son droit de préemption jusqu'à présent car elle n'est toujours pas mise en vente.

Plage du Havre : Les annexes des bateaux sont mal stockées car les rails de rangement sont apparemment insuffisants.

Réponse : *Ce souci n'est pas de la compétence de la mairie car ce secteur est sur le domaine maritime.*

La Présidente clôture la réunion et invite les participants à se réunir autour du pot de l'Amitié offert par le Comité de quartier.

La réunion s'achève à 21h15

Notre prochaine réunion se tiendra en janvier 2022 pour la Galette des Rois la date vous sera communiquée par mail, sur le site internet et affichage à la Maison de quartier

**- RAPPEL -**

**Nous vous rappelons que le 0800 80 30 50 est le numéro « vie quotidienne » mis en place par la Mairie. N'hésitez pas à appeler ce numéro pour signaler un problème.**

Site Internet du Comité de quartier : [www.saint-malo-rotheneuf.com](http://www.saint-malo-rotheneuf.com)